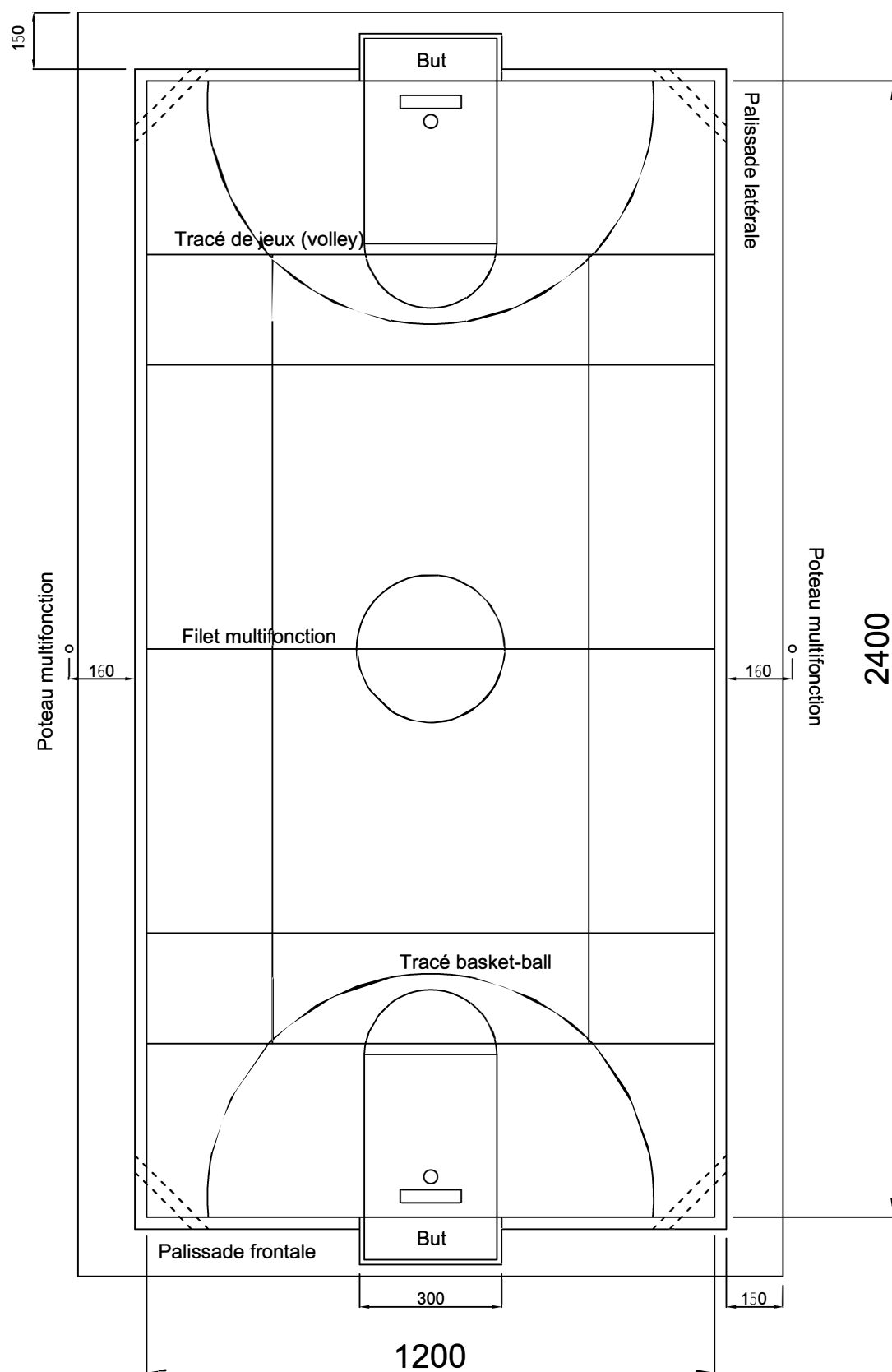


MULTISPORT



TRACÉ ET DIMENSIONS D'UN ESPACE MULTISPORTS 12 X 24 M



ESPACE MULTISPORTS			REMARQUES
DIMENSIONS	Aire de jeux	Longueur : comprise entre 24 et 40 m Largeur : comprise entre 12 et 20 m	La longueur fera le double de la largeur
	Zones libres	Prévoir minimum 1,50 m en périphérie de l'aire de jeux	Béton, hydrocarboné ou pavé de béton
REVÊTEMENT DE SOL	Couche de support	Béton lisse ou hydrocarboné	
	Nature	* Gazon synthétique lesté de sable * Polyuréthane coulé sur place avec grains de caoutchouc de type EPDM * Dalles en polypropylène	Revêtement ne provoquant aucune brûlure en cas de chute
	Marquage au sol	Différentes possibilités : Basket, mini-foot, handball, volley, badminton, hockey	
	Couleur des lignes	Claire, contrastée avec le revêtement	Prévoir des teintes différentes pour chacun des tracés
PALISSADE	Matériaux	Palissades métalliques Palissades bois Palissades bois/métal Palissades métal/matières composites ou polyéthylène	L'assemblage se fera par vissage et/ou boulonnage Les boulons et écrous devront être en acier inoxydables, anti-vandalisme et sécurisés
	Hauteur des palissades	Parties latérales : +/- 1 m Parties frontales : +/- 3 m	L'accès dans l'espace multisports se fera soit par les buts soit par les parties latérales. Un accès pour personnes à mobilité réduite doit être prévu Prévoir idéalement un dispositif d'amortisseur antibruit
COUVERTURE	Structure	Privilégier une structure légère et translucide	La zone de couverture doit être plus étendue que la surface de jeu et il faut veiller à l'acoustique du site lors du placement de la couverture
ÉCLAIRAGE		Si un éclairage est prévu, le led est obligatoire min 100 LUX	
NORMES		- EN 15312 - Cahier des charges type "Sport de rue" d'Infrasports	

REMARQUE : Toutes les spécificités liées au programme « sport de rue » sont accessibles via ce lien : http://pouvoirslocaux.wallonie.be/jahia/Jahia/site/dgpl/accueil/Travaux_subsidies/infrasports/pid/1002

1. LE MATÉRIEL SPORTIF

1.1. Volley, badminton

Deux poteaux multifonctionnels seront scellés dans les massifs d'ancrage prévus à cet effet, à mi-longueur et en dehors de la zone de circulation périphérique. Ces poteaux seront munis de systèmes permettant de placer un filet central à des hauteurs différentes.

Le filet sera réalisé en câble nylon ou polyéthylène diamètre minimum 2 mm, avec bande de renfort et fixé aux quatre coins par des sandows.

1.2. Basket

Le panneau de basket sera placé au-dessus des buts où l'anneau sera positionné à une hauteur de +/- 3,05 m, avec filet en câble nylon ou chaîne galvanisée.

1.3. Mini-foot

Les buts seront placés dans les palissades frontales, ayant comme dimensions 3 m x 2 m, servant de cage pour les buts. Remarque : un filet en câble polyéthylène blanc de diamètre minimum 3 mm pourra être placé.

1.4. Hockey

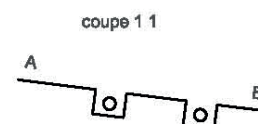
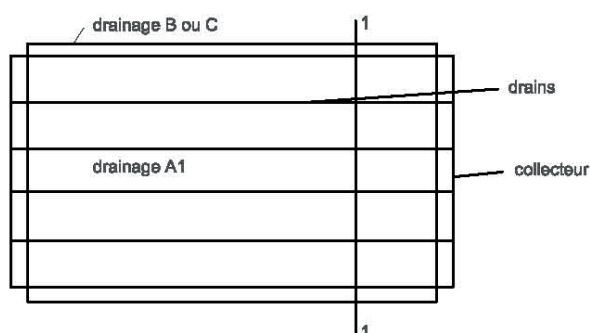
Des plinthes périphériques en partie basse des palissades doivent être prévues.

1.5. Accessibilité des personnes à mobilité réduite

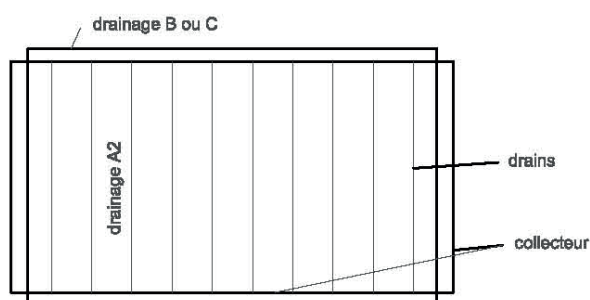
L'aménagement d'un accès vers l'espace multisports aux personnes à mobilité réduite doit être prévu. Toutefois, il devra empêcher l'accès aux vélos ou autres.

2. SYSTÈME DE DRAINAGE

1) Drains parallèles au grand axe (A1)



1) Drains perpendiculaires au grand axe (A2)



MULTSPORT

infrasports.infrastructures@spw.wallonie.be

L'ensemble des fiches techniques est disponible
sur le portail infrastructures.wallonie.be

Editeur responsable : Etienne Willame, Directeur général - SPW Mobilité et Infrastructures
8, Boulevard du Nord 5000 Namur

Numéro de dépôt légal : D/2025/11802/174